



3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Présentation des contextes de développement et les liens avec les exigences du développement territorial durable.</p> <p>Concepts, méthodes et stratégie de développement territoriale.</p> <p>Présentation des acteurs et de leur fonction dans le développement territorial (investisseurs, habitants, usagers, associations, producteurs, commerçants, services et administration publiques, élus), l'évolution des rôles (porteur de projet, opposant, autorités...) et les modalités d'interaction (enquête, co conception, cogestion, budget participatif, marché public, appel à projet...).</p> <p>Présentation de méthodes et d'outils de coopération entre acteurs, de médiation entre parties concernées ou d'acceptabilité sociale dans le cadre de projets de développement territoriaux et d'urbanisme.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier le contexte de développement et les stratégies adéquates d'intervention. • identifier les acteurs et les modalités d'interaction à respecter et celles à promouvoir.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es sur la base de deux parties complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Exercice pratique réalisé durant la deuxième partie du cours (30 % de la note finale) • B. Examen oral en session (70 % de la note finale) <p>La note finale est la moyenne pondérée des notes A et B.</p> <p>En cas de deuxième inscription à l'examen, seul l'examen oral peut être représenté. La cotation de l'évaluation continue est automatiquement reportée.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Dans chaque séance, la présentation des principales théories du développement sera articulée avec la discussion de cas d'étude spécifiques.</p> <p>La deuxième partie se conclut par un exercice pratique d'analyse d'un cas concret et actuel de développement territorial en Région bruxelloise.</p>
Contenu	<p>Le cours explore la complexité du développement territorial à la fois en tant que notion (théorique, politique) et comme pratique (stratégie, programme, projet) de transformation de l'espace urbain et non urbain.</p> <p>Une attention spécifique est portée aux différents aspects du développement territorial selon les acteurs-trices impliqué-es, leurs modalités d'interaction et leur relation avec les contextes sociaux, environnementaux, politiques, économiques dans lesquels ils-elles opèrent.</p> <p>Le cours est structuré en deux parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La première partie se concentre sur la « construction » du développement territorial. On y explore les origines de ce concept et la manière dont les enjeux, les acteurs-trices et les contextes ont évolué au fil du temps et selon les situations géographiques, en relation notamment avec les questions liées à la durabilité et à la globalisation. 2. La deuxième partie s'intéresse aux débats contemporains qui interrogent le développement territorial et son avenir, en remettant en question le paradigme anthropocentrique (urbanisme multi-espèce, approches postcoloniales, urbanisme tactique, etc.). <p>Cette articulation entre approche constructive et approche critique permettra d'aborder les principaux défis auxquels sont confrontées la pensée et la mise en pratique du développement territorial à l'heure actuelle. Cela permettra également d'ouvrir une réflexion sur le rôle des urbanistes (aménageurs-euses, planificateurs-trices) et d'apprendre à situer leur positionnement et leur pratique en tant qu'acteurs-trices du développement territorial d'aujourd'hui et de demain.</p>
Bibliographie	La bibliographie sera fournie lors de la première séance.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable	ENVI2MC	3		
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	3		
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	3		